



Obligation de resultat du garagiste.

Par vincent59220

Bonjour, je suis propriétaire d'une 406 hdi de 2000. il y'a 1an j'ai fait faire un diagnostique et une recharge de clim dans une concession peugeot. Cela a fonctionné en tout et pour tout 1 semaine et ensuite plus rien. En rentrant de vacance le meme concessionnaire a refet une recharge et avec le meme resultat 1 semaine de fonctionnement et plus rien. il y'a 1 mois retour au meme garage pour un anti-fuite et 1 recharge et toujours le meme resultat....Aujourd hui le meme garagiste me dit que sa doit etre une petite piece a changer mais je n'est plus confiance, j' ai réglé chaque intervention mais je n'est pas l intention de déboursé le moindre euro pour une panne qui s'eternise depuis 1an. Quels sont mes recours? la concession a t-elle une obligation de résultat et vers qui puis-je me tourner?

Merci d'avance.

Par jury34

Bonjour,

Il faudrait consulter les contrats (d'assistance/garantie).

Si le prestataire ne remplit pas ses obligations contractuelles, il faut le mettre en demeure de le faire.

Cordialement